Formation Obtenir l'habilitation électrique personnel non électricien - Initiale

Qualité / Santé / Sécurité / Environnement **Habilitation électrique**

Référence de la formation : **S300**
Villes : **Strasbourg**, **Colmar**, **Mulhouse**

Vous êtes agent d'entretien, maçon, opérateur de machine ou vous effectuez des travaux non-électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens, obtenez l'habilitation électrique personnel non électricien.



En présentiel



Accessible

Durée : **2 jours (14 heures)**
Tarif Inter : **380 € net**

Tarif intra sur demande

Mise à jour le 23 octobre 2026

Vous souhaitez maitriser les notions élémentaires d'électricité et comprendre le principe d'une habilitation électrique ? Participez à cette formation ! Vous serez en mesure de travailler en sécurité, de savoir réagir de façon optimale en cas d'accident et de connaitre le cadre réglementaire.

Objectifs de la formation

- Maîtriser les notions élémentaires d'électricité
- Savoir travailler en sécurité
- Avoir la conduite adaptée en cas d'accident d'origine électrique
- Connaître la réglementation en vigueur
- Être en capacité d'habilitation à différents niveaux : H0(V), B0, BS, BE manoeuvre

A qui s'adresse la formation ?

CCI Campus Alsace - Strasbourg
234 Avenue de Colmar, 67021, Strasbourg

CCI Campus Alsace - Colmar
4 Rue du Rhin, 68000, Colmar

CCI Campus Alsace - Mulhouse
15 Rue des Frères Lumière, 68350, Mulhouse

Public

Les personnes qui doivent effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension et devant posséder l'habilitation adéquate : maçons, peintres, agents de nettoyage, opérateurs machine, agents d'entretien polyvalents...

Pré-requis

Aucun

Les points forts de la formation ?

Validation des connaissances sur installations pédagogiques similaires

Programme de la formation

1. Comprendre le principe d'une habilitation

- Connaitre les conditions d'habilitation : durée de formation, le titre d'habilitation, visite médicale...)
- Comprendre les symboles d'habilitation, leur signification, le rôle des habilités et la limite des opérations électriques autorisées

2. Aborder les notions élémentaires d'électricité

- Mettre en évidence des notions importantes telles que la tension, courant, résistance et puissance en alternatif et continu à travers des exemples concrets
- Comprendre les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures, etc.)
- Aborder les exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)
- Connaitre le rôle des différents matériels électriques sur les installations

3. Travailler en sécurité

- Evaluer les risques (proximité, environnement, matériel et outils...) et les protections associées
- Lire la signalisation
- Connaitre les équipements de protections individuelles et collectives
- Comprendre le rôle des différents intervenants
- Classifier le matériel et outillage de sécurité électrique suivant leur classe et l'environnement

4. Tenir la bonne conduite en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

- Maitriser les notions de premiers secours, en environnement électrique ou en enceintes confinées
- Appeler les secours
- Gérer un incendie dans les installations électriques

5. Connaitre la règlementation et l'habilitation

- Classifier les installations
- Maitriser les domaines de tension
- Connaitre Les zones d'environnement, de travail, leurs limites et les prescriptions associées
- Obtenir l'autorisation de travaux
- Gérer les interventions et les travaux non électriques en BT et HT
- Comprendre le rôle du surveillant de sécurité (BT et HT)

Modalités de la formation

Modalités pédagogiques

Exposés, échange, travaux pratiques et évaluation pratique sur installation type (maquettes pédagogiques) et/ou sur site.

Organisation

Formation présentielle

Évaluation des connaissances

L'intervenant vérifie régulièrement au cours de la formation le degré d'atteinte des objectifs pédagogiques à travers des exercices d'application.

A l'issue de la formation et au vu des résultats des évaluations, une **proposition d'habilitation** électrique avec avis du formateur parmi les niveaux H0(V), BO, BS, BE Manœuvre, sera établie et restera à valider par l'employeur.

Un recyclage est obligatoire tous les 3 ans.

Validation de la formation

Attestation d'évaluation des acquis

Attestation de suivi de formation

Délivrance de l'habilitation électrique

Chiffres clés

92 %
de recommandation
en 2025

93 %
de satisfaction
en 2025

81 %
de réussite CCE
en 2025